



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Paris.

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

21 500 000 €

(vingt et un millions cinq cents mille euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

MONTFORT & BON (SAS)
Numéro SIREN : 337 482 194

70 rue Michel Ange
75016 PARIS

représentée par :

Monsieur DESSERTÉAU Patrick Président

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 25353SYN251

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2025** jusqu'au **31 décembre 2025** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à Paris, le 10 avril 2025

La directrice générale